

Le soutien de la Fédération française de natation

Centre aquatique olympique en 2024 : le soutien de la Fédération française de natation



Quel est le rôle de la Fédération Française de Natation dans le développement de nouveaux équipements aquatiques en France ?



Basile GAZEAUD : Nous nous efforçons d'accompagner au mieux les collectivités s'engageant dans des opérations de construction ou de réhabilitation lourde d'équipement aquatique.

Le service Territoires & Équipements propose ainsi des solutions gratuites tout au long d'un projet piscine, en fonction des besoins de la maîtrise d'ouvrage : accompagnement dans la définition des besoins et le chiffrage des projets en phase amont, participation aux comités de pilotage et jurys de concours, suivi des rendus, certification sportive des bassins...

De près ou de loin, la FFN s'implique dans 60 à 80 projets par an.

Comment s'implique-t-elle plus particulièrement sur le projet de la Communauté d'agglomération ?

BG : Associés dès les prémices par la Direction des Sports de Val Parisis, nous avons suivi la programmation de ce nouveau projet et pu apporter quelques remarques et compléments au travail réalisé par l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage de l'opération.

Dans le cadre de la stabilisation du projet remis par le groupement lauréat, le Service Territoires & Équipements est sollicité désormais en vue des derniers arbitrages de conception pour confirmer les ambitions sportives affichées du projet.

Pourquoi et comment un tel projet va-t-il permettre de redynamiser la pratique de la natation sur le territoire ?

BG : Taverny disposant déjà d'une forte identité avec un club de water-polo aux portes de l'élite nationale, ce projet s'inscrit dans une ligne résolument sportive avec la conception d'une installation qui accueillera les quatre disciplines indoor de la natation dans des conditions privilégiées.

En lice pour l'accueil de délégations olympiques dans le cadre de la préparation des Jeux Paris 2024, le projet prévoit par ailleurs un programme suffisamment riche pour répondre à une demande aquatique supérieure aux seuls usages sportifs (apprentissage, loisirs...) et ce, à l'échelle de tout le bassin de vie de l'agglomération.

Cette piscine deviendra à coup sûr un pôle de rayonnement attractif complémentaire de l'offre aquatique locale environnante, laissant envisager une polyvalence dans les pratiques de la natation nécessaire pour satisfaire les différents besoins de la population.

Liens utiles

[Site de la Fédération française de natation](#)